

CFPE ETABLISSEMENTS

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

71, boulevard de Brandebourg

94200 Ivry-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

CFPE ETABLISSEMENTS

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

71, boulevard de Brandebourg
94200 Ivry-sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CFPE ETABLISSEMENTS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues

et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

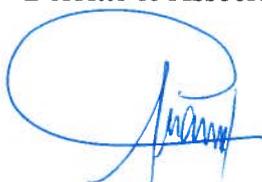
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 16 mai 2014

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Philippe GUAY

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles	57 586	49 304	8 283	9 767
Immob. incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	354 501		354 501	354 501
Constructions	5 122 387	3 343 239	1 779 148	1 938 158
Installations techniques, matériel et outillage				
Immobilisation grevées de droit				
Autres immobilisations corporelles	1 703 022	894 232	808 791	590 826
Immobilisation corporelles en cours	13 096		13 096	114 548
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	3 568		3 568	3 568
Créances rattachées à des participations	44 291		44 291	44 291
Autres titres immobilisés				
Prêts	9 551		9 551	11 810
Autres immobilisations financières	54 229		54 229	50 086
ACTIF IMMOBILISE	7 362 232	4 286 774	3 075 458	3 117 556
<i>Stocks</i>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	190		190	
<i>Créances</i>				
Créances clients et comptes rattachés	1 354 024		1 354 024	1 381 001
Autres créances	147 927		147 927	116 682
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	81 513		81 513	81 513
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	425 866		425 866	507 569
Charges constatées d'avance	6 719		6 719	4 524
ACTIF CIRCULANT	2 016 240		2 016 240	2 091 289
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL DE L'ACTIF	9 378 472	4 286 774	5 091 698	5 208 844
<i>Dont Compte de liaison de Trésorerie</i>				
<i>Dont Compte de liaison d'exploitation</i>				

Bilan

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
PASSIF		
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 049 314	2 049 314
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles	470 373	470 373
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-616 459	-398 823
Résultat de l'exercice	-284 990	-411 409
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise	-531 020	-337 248
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-531 020	-337 248
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement	151 511	202 015
Provisions réglementées	875 897	875 897
Droit des propriétaires		
FONDS ASSOCIATIFS	2 114 626	2 450 120
Provisions pour risques	124 696	122 963
Provisions pour charges	408 841	428 769
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	533 538	551 733
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	929 572	726 593
Emprunts et dettes financières diverses	16 818	18 450
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	57 838	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 311	308 714
Dettes fiscales et sociales	1 111 199	1 110 055
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		6 197
Autres dettes	36 796	36 982
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 443 534	2 206 992
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL DU PASSIF	5 091 698	5 208 844
<i>Dont Compte de liaison de Trésorerie</i> <i>Dont Compte de liaison sur Investissements</i> <i>Dont Compte de liaison d'exploitation</i>		

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	35 775,03	9 267,50
Prix de journée		
Dotation Globale		
Autres		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	9 174 001,69	8 825 427,21
Reprises et Transferts de charge	113 597,99	108 141,57
Cotisations	180,00	220,00
Autres produits	86 761,56	33 001,06
Produits d'exploitation	9 410 316,27	8 976 057,34
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières	534 683,05	493 771,01
Autres achats non stockés et charges externes	1 583 311,21	1 352 208,78
Impôts et taxes	560 745,74	543 125,14
Salaires et Traitements	4 571 008,56	4 487 809,05
Charges sociales	2 081 140,88	2 236 978,06
Dotation aux Amortissements et aux Dépréciations	430 463,75	479 143,97
<i>Sur Immobilisations : Dotation aux amortissements</i>	365 568,41	479 143,97
<i>Sur Immobilisations : Dotation aux dépréciations</i>		
<i>Sur actif circulant : Dotation aux dépréciations</i>		
<i>Pour risques et charges : Dotation aux provisions</i>	64 895,34	
Autres charges	66 386,38	56 438,86
Charges d'exploitation	9 827 739,57	9 649 474,87
RESULTAT D'EXPLOITATION	-417 423,30	-673 417,53
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent transféré		
Déficit transféré		
Produits financiers de participations		
Produits autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	5 571,86	8 596,81
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		767,27
Produits financiers	5 571,86	9 364,08
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	25 265,81	33 804,11
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges Financières	25 265,81	33 804,11
RESULTAT FINANCIER	-19 693,95	-24 440,03
RESULTAT COURANT	-437 117,25	-697 857,56
Produits Sur Opérations de Gestion	5 963,24	39 734,44
Produits Sur Opérations en Capital	64 457,74	51 601,13
Reprises sur provisions et transferts de charges	96 156,78	289 596,07
Produits exceptionnels	166 577,76	380 931,64
Charges Sur Opérations de Gestion	4 408,96	6 496,80
Charges Sur Opérations en Capital	10 041,92	1 356,27

Compte de résultat

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et provisions		90 000,00
Charges exceptionnelles	14 450,88	97 853,07
RESULTAT EXCEPTIONNEL	152 126,88	283 078,57
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	9 582 465,89	9 369 723,51
TOTAL DES CHARGES	9 867 456,26	9 781 132,05
SOLDE INTERMEDIAIRE		
+ Report des ressources non utilisées		3 370,45
- Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	-284 990,37	-411 408,54
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total des charges		

Règles et méthodes

Désignation de l'association : CFPE ETABLISSEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 5 091 698 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 284 990 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (CRC) en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'avis 2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés ;
- du code de l'action sociale et des familles CASF, pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du CASF ;
- de l'arrêté du 12/11/2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 15 à 20 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 15 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne de titres est appréciée sur la base, par exemple :

- des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir ;
- de multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché...

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Le coût d'acquisition des VMP est constitué du prix d'achat (hors compris droits et taxes non récupérables).

L'association a choisi de passer en charges de l'exercice les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) liés au coût d'acquisition des valeurs mobilières de placement.

Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation. A la clôture, aucune moins value latente n'a été constatée. Les plus values latentes s'élèvent quant à elle à 756 €.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Elles se décomposent comme suit :

- provision pour risques pour un total de 124 696 €
- provision pour départ en retraite pour 383 136 €
- provision pour grosses réparations pour 25 705 €

Règles et méthodes

Indemnité de départ à la retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31/12/2013.

Le calcul repose sur la méthode actuarielle, celle-ci prend en compte l'ancienneté du personnel et la probabilité de présence dans l'entité à la date du départ en retraite. Pour ce faire les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Convention collective :	Handicapés (CCN66)
- Table de mortalité :	Table réglementaire TG 05
- Augmentation des salaires :	1 % constant pour l'ensemble du personnel
- Taux de rotation :	1 % constant pour l'ensemble du personnel
- Age de départ :	67 ans
- Taux d'actualisation :	3,17 %
- Taux de charge :	57 % en moyenne sur l'ensemble du personnel

Le montant comptabilisé à la clôture s'élève à 383 136 € et concerne l'intégralité de l'engagement pour départ à la retraite.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	56 253	1 872	538	57 586
Immobilisations incorporelles	56 253	1 872	538	57 586
- Terrains	354 501			354 501
- Constructions sur sol propre	2 644 121			2 644 121
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	2 432 272	45 993		2 478 265
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	630 448	273 038		903 486
- Matériel de transport	160 062	20 429	14 133	166 360
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	605 334	58 360	30 516	633 177
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	114 548	133 455	234 907	13 096
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 941 286	531 275	279 556	7 193 006
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	47 859			47 859
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	61 897	1 884		63 781
Immobilisations financières	109 756	1 884		111 640
ACTIF IMMOBILISE	7 107 295	535 031	280 094	7 362 232

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 486	3 355	538	49 304
Immobilisations incorporelles	46 486	3 355	538	49 304
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1 221 747	96 046		1 317 794
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 916 489	108 957		2 025 445
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	211 955	82 558	30 516	263 997
- Matériel de transport	110 665	19 097	4 091	125 672
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	482 397	22 165		504 563
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 943 253	328 823	34 607	4 237 470
ACTIF IMMOBILISE	3 989 739	332 178	35 145	4 286 774

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 616 743 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	44 291		44 291
Prêts	9 551	1 150	8 401
Autres	54 229		54 229
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 354 024	1 354 024	
Autres	147 927	147 927	
Charges constatées d'avance	6 719	6 719	
Total	1 616 743	1 509 821	106 922
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 131		

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	10 734
Autres créances	65 790
Disponibilités	
Total	76 525

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	129 592			129 592
Apports sans droit de reprise	52 501			52 501
Subventions affectées	1 841 109			1 841 109
Autres fonds	26 111			26 111
Total fonds sans droit reprise	2 049 314			2 049 314
Autres réserves	470 373			470 373
Report à Nouveau	-398 823	-411 408	-193 771	-616 459
Résultat de l'exercice	-411 409	-284 990	-411 408	-284 990
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	-337 248		193 772	-531 020
Subventions d'investissement	202 015		50 504	151 511
Provisions réglementées	875 897			875 897
Total fonds associatifs	2 450 120	-696 398	-360 904	2 114 626

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	355 200	33 388	5 452		383 136
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions	73 569		47 864		25 705
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	122 963	64 895	11 896	51 266	124 696
Total	551 733	98 284	65 213	51 266	533 538
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		64 895		20 322	
Financières					
Exceptionnelles			65 213	30 944	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 385 697 Euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	283 187	283 187		
- à plus de 1 an à l'origine	646 385	126 784	519 601	
Emprunts et dettes financières divers (*)	16 818	16 818		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 311	291 311		
Dettes fiscales et sociales	1 111 199	1 111 199		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	36 796	36 796		
Produits constatés d'avance				
Total	2 385 697	1 866 096	519 601	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	197 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	110 408			
(**) Dont envers le groupe et les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	234
Emprunts et dettes financières divers	2 090
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 834
Dettes fiscales et sociales	598 704
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	493
Total	638 354

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 719		
Total	6 719		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 164 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	7	28	35	27
Employés	34	105	139	137
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	41	133	174	164

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 11 844 heures dont 11 677 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Rémunération des trois plus hauts dirigeants

(Loi du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif)

Les trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés du CFPE Etablissements sont le président, le vice-président et le directeur général. Le président et le vice-président étant bénévoles ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association. Ils bénéficient éventuellement de remboursements de frais engagés dans le cadre de leur fonction sur présentation de justificatifs, seul le directeur général est rémunéré mais cela reviendrait à divulguer une rémunération individuelle.

Honoraires Commissaire aux Comptes

Conformément au Code de Commerce (C.com.art R123-198 et R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2013, figurant au compte de résultat de l'exercice, s'élèvent à 24 117 € toutes taxes comprises dans le cadre de la mission légale.

Evaluation des contributions en nature

L'association a bénéficié de nombreuses heures de bénévolat au cours de l'exercice. Pour les 12 principaux bénévoles cela représente un volume de 2 610 heures. Pour les 49 autres bénévoles répertoriés au sein de l'association, il n'est pas tenu un décompte précis des heures consacrées à l'association.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Département de Seine Saint Denis</i>	137 099
<i>Sogama Crédit Associatif (Contrat 12/8125/Y735)</i>	128 598
<i>Sogama Crédit Associatif (Contrat 12/7806/Y564)</i>	96 302
Avals et cautions	361 999
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	
Total	361 999

Du département de Seine Saint Denis : Par délibération en date du 12 novembre 1996, garantie reçue au titre de l'emprunt de 487 837 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'établissement situé 10 avenue Jeanne d'Arc à Aulnay sous Bois (93). L'engagement correspond au solde restant dû sur cet emprunt à la clôture de l'exercice.

Un contrat de garantie a été souscrit auprès de l'organisme Sogama Crédit Associatif concernant l'emprunt de 197 000 € souscrit auprès de la banque HSBC, sous le n°FRHBFR936005081754, pour les travaux de l'établissement situé 10 avenue Jeanne d'Arc à Aulnay sous Bois (93). L'engagement correspond à 70 % du solde restant dû sur cet emprunt à la clôture de l'exercice.

Un contrat de garantie a été souscrit auprès de l'organisme Sogama Crédit Associatif concernant l'emprunt de 180 000 € souscrit auprès de la banque HSBC, sous le n°FRHBFR936005081753, pour les travaux du siège situé 71 bd de Brandebourg à Ivry sur Seine (94). L'engagement correspond à 70 % du solde restant dû sur cet emprunt à la clôture de l'exercice.

Détails du résultat de l'exercice

	Resultat de l'exercice		Resultat de l'exercice précédent	
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Saint Chéron Etb Prix journée		282 751		127 752
Lozère Etb Prix journée	69 824		70 025	
Cédres Etb Prix journée		77 848	32 755	
C. Réglisses Etb Subventionné		35 624		68 598
Relais Alésia Etb Prix journée - DASES		68 016		243 058
Cap Alésia Etb Subventionné	54 460			26 347
Frais de siège Etb Subventionné	26 869		2 083	
Total I	151 153	464 240	104 863	465 755
Résultat net sous contrôle de tiers		313 087		360 892
Résultat propre				
Siège	28 096			50 517
Total II	28 096	0	0	50 517
Résultat propre net	28 096		-50 517	
TOTAL GENER (I + II)	179 249	464 240	104 863	516 272
RESULTAT NET GLOBAL		284 990		411 409

Modalités de reprise des résultats :

Les excédents sont systématiquement repris en totalité par les financeurs dans les prix de journée N+2.

Les déficits sont repris par les financeurs de la façon suivante :

- (1) Par tiers dans le prix de journée sur 2013, 2014 et 2015
- (2) Pour 69 K€ dans le prix de journée 2013 et le solde dans le prix de journée 2014

Résultats sous contrôle de tiers

VENTILATIONS DES RESULTATS EN INSTANCE PAR ETABLISSEMENT PAR ANNEE

		Résultat 2010	Résultat 2011	Résultat 2012	Solde fin 2013
Résultat sous contrôle de tiers financeurs					
Saint Chéron	Etb Prix journée	-3 373	-101 440 (1)	-150 610	-255 423
Lozère	Etb Prix journée		-35 397	35 754	357
Cédres	Etb Prix journée	19 859	-12 938	32 755	39 676
C. Réglisses	Etb Subventionné	78 678	69 052	-68 598	79 132
Relais Alésia	Etb Prix journée - ARS	188 111	-158 560		29 551
	Etb Prix journée - DASES		-143 962 (2)	-243 058	-387 020
Frais de siège	Etb Subventionné	-20 458	-18 918	2 083	-37 293
Total I		262 817	-402 163	-391 674	-531 020

TABLEAU D'AFFECTION DES RESULTATS ACTIVITES SOUS REGIME CONTRÔLE

		Résultat 2013	Affectation retenue 2011	Résultat en instance d'affectation
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Saint Chéron	Etb Prix journée	-282 751	-33 813 (1)	-316 564
Lozère	Etb Prix journée	69 824	-35 397	34 427
Cédres	Etb Prix journée	-77 848	-7 235	-85 084
C. Réglisses	Etb Subventionné	-35 624	69 052	33 427
Relais Alésia	Etb Prix journée - DASES	-68 016	-69 000 (2)	-137 016
Cap Alésia	Etb Subventionné	54 460		54 460
Frais de siège	Etb Subventionné	26 869	-18 918	7 951
Total I		-313 087	-95 312	-408 399